



Tennis Club Châtaignier

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU MARDI 29 MARS 2022, 20H, CLUB-HOUSE DU TENNIS-CLUB

Présents : 34 membres

Excusés : 18 membres

Le Président, Angelo Lombardo ouvre l'assemblée à 20h en souhaitant la bienvenue à chacun. Il est heureux que l'Assemblée puisse à nouveau se dérouler à la bonne période !

Comme chaque année, des exemplaires du PV et des comptes ont été mis à disposition des membres pour consultation.

Chacun est prié de signer la liste des présences.

Le président rappelle les articles 14 et 16 des statuts du club concernant la convocation et les votations de l'Assemblée générale :

- La convocation a été faite dans les délais.
- Seuls les membres possédant des parts sociales ont le droit de vote.
- En cas de vote par procuration, personne ne peut représenter plus d'un membre coopérateur.

Les détenteurs de procurations sont priés de les remettre à la secrétaire.

Les scrutateurs désignés : Luciana De Matteis et Christophe Blanc.

L'ordre du jour est approuvé par l'assemblée.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 21 septembre 2021

Le procès-verbal de l'assemblée a été publié sur notre site internet et mis à disposition de tous les membres présents à l'entrée du club-house. Aucune lecture n'est demandée par l'assemblée.

Le P-V est accepté à l'unanimité moins 1 abstention, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

Le nombre de membres actifs et de juniors sont quasiment les mêmes que l'année précédente. Le nombre de non-membres a continué d'augmenter.

Pour le Président, cette année est encore celle du changement de vocabulaire : les mots « Covid, Coronavirus, variants et autre PCR » avaient remplacé « service, smash, tie-break » en 2021 ; pour 2022, ce sont des termes guerriers qui habitent désormais nos conversations. Angelo Lombardo invite à avoir une pensée pour tous ceux qui sont dans une situation difficile, où que ce soit.

Sur un ton plus gai, il souhaite la bienvenue à Mme Tanja Berguerand, nouvelle secrétaire qui travaillera au TCC le mercredi matin.

Angelo Lombardo est content de pouvoir annoncer que malgré ces deux dernières années difficiles, la situation financière du club est saine.

Il remercie tous ceux qui ont œuvré pour le club, à savoir : les secrétaires, les membres du comité ainsi que leurs conjoints, les professeurs pour leur engagement et leur enthousiasme, l'équipe d'entretien des courts et les sponsors.

Il remercie également Léonard Martin et Sabah, gérants du restaurant. Il annonce leur départ pour fin mai 2022.

La meilleure nouvelle est sans doute celle de l'annonce de la fête des 40 ans du TCC qui se déroulera le 24 septembre 2022. Un comité d'organisation sera créé au sein duquel chacun/chacune est le bienvenu. Les volontaires peuvent s'annoncer auprès d'Elsbeth Schipper.

De chaleureux remerciements à Elsbeth qui a réalisé un très joli diaporama avec les photos de la vie du club de ces 40 dernières années. Visible à l'entrée du club. Un livre sera édité et proposé à la vente lors du 40ème anniversaire.

3a. Rapport du trésorier

Yves Grandchamp présente les comptes et apporte quelques précisions sur les chiffres figurant dans les documents mis à disposition des membres :

- La situation financière du club est bonne à très bonne ce qui a permis au comité d'accorder une diminution des cotisations 2022 à tous les membres actifs.
- Les produits sont en légère hausse et les charges stables.
- Un subside accordé par Swisstennis vu la crise sanitaire devrait arriver sur les comptes.
- Les aérochauffeurs de la halle, dont 1 seul fonctionnait encore, ont été changés avant l'hiver. Le coût des travaux (CHF 31'000.-) a pu être absorbé sans problème.
- Une provision de CHF 10'000.- a été créée pour l'organisation du 40^{ème} anniversaire du club.
- Un amortissement des immobilisations a pu être fait pour un montant de CHF 92'000.-.
- Les fonds propres ont augmenté de CHF 11'000.- (parts sociales).

Rodolphe Von Wartburg souhaite savoir sur combien d'années se fera l'amortissement des lampes changées en 2016. Le caissier lui répond qu'à raison d'environ CHF 14'000.-/an d'économie d'électricité et des frais d'entretien (remplacement des ampoules), le changement des luminaires de la halle est amorti à ce jour.

3b. Rapport des vérificateurs des comptes 2021

Jean-Marc Pidoux et Christian Durussel ont été dûment convoqués le 14 mars 2022 par le caissier pour procéder à la vérification des comptes 2021. Jean-Marc Pidoux donne lecture du rapport approuvant les comptes et en donne décharge au comité.

3c. Adoption des comptes 2021

Le président propose à l'assemblée d'approuver les comptes, ce qui est fait à l'unanimité.

3d. Election des vérificateurs des comptes 2022

M. Christian Durussel devient 1^{er} vérificateur et sera accompagné dans sa mission par Mme Andréa Corbaz. Rodolphe Von Wartburg se propose comme suppléant.

L'assemblée accepte cette composition par applaudissements. Un grand merci à eux trois.

4. Rapport de la commission sportive

Philippe Bertrand, responsable de la commission sportive fait un rapport détaillé des événements qui ont pu se dérouler en 2021.

Concernant les interclubs :

L'équipe de Simon Gagnebin est promue en 1^{ère} ligue,

L'équipe de Fred Seiler reste en 3^{ème} ligue, chez les +45,

L'équipe de Georges se maintient en 1^{ère} ligue également,

L'équipe d'Angelo est promue en ligue Nationale C, chez les +45,

L'équipe de Virginie Jego est promue en 1^{ère} ligue, chez les +30,

L'équipe de Barbara Robert n'a pas joué et reste en 2^{ème} ligue.

Chez les juniors, 7 équipes étaient engagées. Toutes ont joué dans une bonne ambiance.

Le tournoi interne adulte 2021 a été remporté par Philippe Bertrand face à Charles Perraudin. Chez les dames, Léa Mento a battu Elsbeth Schipper. Chez les juniors, Jaydee Mouthamngong a battu Ethan Hugonnet, Telmo Dobay a battu Adrien Burgener et Teotime Genier a battu Ethan Hertig.

L'équipe des professeurs a également mis en place des Kids Days pour les petits et une team Cup pour les ados.

Les cours organisés pour les parascolaires ont été reconduits avec succès. Ils ont amené 6 inscriptions de juniors sur 30 participants. Philippe remercie tous ceux qui ont aidé au bon déroulement de ces cours : Christian, Elsbeth, Simon, Solène et Anouk.

Philippe annonce que le tournoi d'ouverture de 2022 sera remplacé par une journée tournois parents/enfants qui se déroulera le dimanche 1^{er} mai.

Des cours collectifs sont à nouveaux organisés pour les adultes.

Au terme de son exposé, Philippe présente à l'assemblée Mme Virginie Guyon, nouvelle professeure des juniors.

Jean-Marc Pidoux prend ensuite la parole et présente les Interseniors.

Son équipe est composée de 7 dames et 7 messieurs qui participent tous dans un esprit convivial et festif.

Il parle ensuite du Séniors Tour auquel il est possible de participer dès 55 ans. Cette compétition se joue sans classement mais toujours dans la bonne humeur.

Les personnes intéressées à se joindre au groupe peuvent contacter le capitaine Jean-Marc !

Christian Durussel informe que son équipe a terminé à la 2^{ème} place de la Coupe Lombardet en 2021. Cette coupe a été remportée par le TCC 9x sur les 10 dernières années !

A ce jour, tous les joueurs de l'équipe ont plus de 65 ans et la relève est difficile à trouver. Raison pour laquelle il a été décidé que l'équipe habituelle du TCC ne participera pas en 2022

5. Démissions et élections au comité

Conformément à l'art. 18 des statuts du Club, le mandat de Mme Elsbeth Schipper arrive à terme. Comme sa motivation est sans faille, elle désire reconduire son engagement. Elle est réélue par les applaudissements de l'assemblée.

Le Président propose à l'assemblée d'élire le comité suivant pour l'année en cours :

Président : Angelo Lombardo

Membres : Yves Grandchamp, Christian Gauthey, Elsbeth Schipper, Ludger Weber et Christophe Berguerand.

Le comité est élu à l'unanimité, par applaudissements.

Angelo Lombardo remercie l'assemblée pour sa confiance.

6. Travaux

Réalisés :

a) Les aérochauffeurs ont été changés avant l'hiver 2021, un peu en urgence car 2 avaient déjà lâché et le 3^{ème} était en sursis. La facture de CHF 31'000.- a été réglée par les dépenses courantes.

b) La barrière pour la dépose des vélos à l'entrée du club a été changée.

c) Sur les courts extérieurs, les poteaux qui supportent les filets ont été changés et des nouveaux cordages installés. La facture (CHF 7'000.-) a été compensée contre une bâche publicitaire de AGV Toni pour les 3 prochaines années.

d) Le panneau d'affichage a été installé à l'entrée du club. On y trouve toutes les infos utiles sur le club.

À venir :

a) Toujours en raison du manque de matières premières, la maison Farmwood ne peut s'engager pour effectuer les travaux de rénovation du toit. Ils sont donc reportés à 2023.

b) Certaines installations liées au restaurant sont vétustes, voire plus du tout aux normes sanitaires en vigueur. Le comité désire profiter du changement de restaurateur à venir pour effectuer certaines rénovations :

1) Mise en conformité des lieux de stockages et de la chambre froide, au sous-sol,

- 2) Changement des chaises et des tables qui ont 40 ans, comme le club. L'idée est de redonner un coup de frais au restaurant.
- 3) Ajout de quelques appareils en cuisine.

Yves Grandchamp expose le budget prévu pour effectuer ces rénovations : CHF 96'000.-, dont la moitié fait partie des investissements nécessaires pour la remise en conformité du restaurant aux normes sanitaires et le remplacement du mobilier. La moitié restante sera reportée sur le loyer mensuel afin d'être amorties sur 10 ans.

L'Assemblée accepte cette dépense à l'unanimité moins 1 abstention.
Les rénovations devraient se faire en juin 2022.

- c) Dès le début juin 2022, l'ouverture de la porte d'entrée du club se fera automatiquement de 7h45 à 21h30. La sortie sera possible en tout temps.

Certains membres du club craignent des déprédations sur les courts et dans le clubhouse si celui-ci n'est pas surveillé régulièrement, notamment en soirée.

- d) Les bancs extérieurs situés le long du court n° 6 seront rénovés durant le printemps.

7. a) Budget 2022

a) Yves Grandchamp présente le budget 2022.

Les produits restent inchangés par rapport à 2021.

Un subside de CHF 35'000.- devrait être versé au club de la part de Swisstennis suite à la crise sanitaire.

Le poste des salaires sera légèrement augmenté vu l'engagement de Mme Berguerand, mais les frais hypothécaires devraient être moins élevés vus les amortissements effectués.

Le budget ne suscite aucune question de l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité.

b) Cotisations 2022

b) Suite aux 2 dernières années chamboulées par la crise sanitaire, le comité a pris la décision d'accorder une réduction des cotisations 2022 (sauf pour les nouveaux membres) afin de compenser les périodes de fermetures imposées. Ceci s'est fait en janvier 2022, au moment de l'envoi des factures des cotisations.

La compétence de fixer le montant des cotisations relevant de l'AG, Angelo Lombardo désire savoir si cette décision est contestée.

L'assemblée accepte à l'unanimité cette baisse des cotisations 2022, entendu que celles de 2023 reviendront à ce qu'elles étaient auparavant.

8. Propositions individuelles.

Aucune proposition individuelle n'a été transmise au comité.

9. Divers

- Les courts extérieurs ont été nettoyés et sont mis à disposition des seuls membres jusqu'au 11 avril, date de l'ouverture de la saison d'été.

- Le tournoi d'ouverture du samedi 30 avril est remplacé par un tournoi parents/enfants qui se déroulera le dimanche 1^{er} mai 2022.

- Mme Carole Blanc demande s'il est prévu de faire un vrai nettoyage des vestiaires du club. Angelo Lombardo informe qu'une entreprise est venue faire, à la charge du club, un grand nettoyage, il y a quelques semaines.

- M. Lucien Paillard demande s'il serait possible de mentionner dans le livre du 40^{ème} et sur le diaporama les noms des gens figurant sur les photos. Elsbeth trouve l'idée excellente et accepte de le faire grâce à l'aide de MM Durussel et Paillard.

- Mme Luciana de Matteis demande ce qu'il en est de l'action Support Your Sport de la Migros car elle n'a pas trouvé notre club dans les participants. Malheureusement, seules les associations sportives ont été admises cette année et le TCC est une société coopérative.

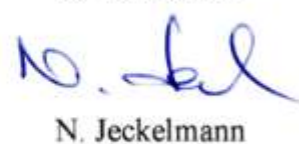
Angelo Lombardo remercie les membres présents et clôt l'assemblée à 21h50 en conviant tout le monde à partager le verre de l'amitié.

Le président :



A. Lombardo

La secrétaire :



N. Jeckelmann